



*Communiqué de presse  
Paris, le 9 juin 2016*

## **Les services de l'État mobilisés pour faire face aux crues et préserver le patrimoine**

Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, tient à saluer la mobilisation et l'efficacité des personnels de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui, « *devant l'importance de la montée des eaux, ont réussi, suite à un long travail de prévention et de sensibilisation en amont, à protéger les lieux du patrimoine en Île-de-France (musées, monuments historiques, bibliothèques et archives) et leurs collections* ».

### **Des plans de prévention et de sauvegarde efficaces**

Depuis 2013, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France mène des actions de formation et de sensibilisation aux risques (crues, incendies). Un PPCI (Plan de prévention des crues et des inondations) ou un plan de sauvegarde des œuvres à suivre en cas de sinistre ont été établis dans les établissements. Ces plans permettent d'anticiper les réponses aux questions suivantes :

- quelles œuvres évacuer en premier ?
- lesquelles protéger sur place et rehausser ?
- quand fermer le musée ?
- dans quel lieu de stockage d'urgence mettre les collections à l'abri ?
- quelles sont les modalités de gardiennage dans les lieux de stockage ?

Ces informations sont transmises aux SDIS (services départementaux d'incendie et de secours), qui interviennent quand les équipes sont trop réduites ou que la crue devient trop importante.

Ces plans de sauvegarde établis en amont avec les musées de France, archives et médiathèques ont ainsi pu être déclenchés rapidement.

Le musée municipal de Melun a transféré les œuvres des sous-sols et rez-de-chaussée dans les étages supérieurs, le musée Stéphane Mallarmé à Vulaines-sur-Seine a stocké les collections dans des lieux de repli et les pompiers sont venus en renfort au musée-promenade de Marly-le-Roi Louveciennes.

Des ruissellements ou remontées des eaux dans des zones a priori moins concernées ont été observés notamment au musée de la toile de Jouy à Jouy-en-Josas, où la situation est néanmoins restée sous contrôle.

## **Les services restent mobilisés pour gérer l'après-crise**

Aujourd'hui, à l'heure de la décrue, il s'agit de remettre les collections en place et restaurer les œuvres endommagées et à plus long terme de tirer les leçons de la crise.

Plusieurs services de l'État et associations ont d'ores et déjà proposé leurs interventions, notamment le laboratoire de recherche des monuments historiques et le centre de recherche et de restauration des musées de France, qui, en lien avec le département des restaurateurs de l'Institut national du Patrimoine (INP) a transformé un chantier initialement prévu pour une partie des collections du musées de Nemours en un chantier de sauvegarde du patrimoine de la ville de Nemours (château-musée et bibliothèque).

Le Bouclier bleu, une association internationale de professionnels des musées et bibliothèques, est également disposé à venir en renfort.

La direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France se propose d'accompagner les propriétaires - particuliers ou collectivités territoriales - de monuments ou d'objets protégés au titre des monuments historiques, des musées de France, des maisons des illustres et de bibliothèques disposant de fonds patrimoniaux.

Pour en savoir plus :

[inondations-musees-drac.idf@culture.gouv.fr](mailto:inondations-musees-drac.idf@culture.gouv.fr) (musées de France, maisons des illustres et bibliothèques)

## **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>